

PÉTITION CONTRE LE PROJET DE LOI N° 17

Considérant que le projet de loi n° 17 met en péril l'industrie professionnelle du taxi;

Considérant que le projet de loi n° 17 met à risque la qualité et la disponibilité des services de transport par taxi au Québec, incluant en transport adapté;

Considérant que la déréglementation occasionnera des conséquences négatives sur la tarification des courses, pour la sécurité des clients et pour l'environnement;

Considérant que le projet de loi n° 17 entraînera la faillite potentielle de milliers de personnes;

Considérant que les mesures de compensation annoncées par le gouvernement sont insuffisantes pour compenser équitablement les pertes encourues par l'industrie.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés citoyens du Québec, demandons à l'Assemblée nationale de voter contre le principe du projet de loi n° 17, *Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile*;

À défaut, nous demandons que l'Assemblée nationale adopte des amendements visant le maintien d'une gestion de l'offre renouvelée, afin d'assurer la disponibilité et la qualité des services aux citoyens, la pérennité et la modernisation de l'industrie, ainsi que le maintien de la valeur des permis de propriétaire de taxi;

À défaut, nous demandons que l'Assemblée nationale adopte des amendements prévoyant le financement et le versement d'une compensation équitable basée sur la pleine valeur marchande indexée des permis de propriétaire de taxi en 2014-2015.

Nom	Signature
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
6.	
7.	
8.	
9.	
10.	

SVP transmettre la pétition signée à l'adresse suivante :
6610, boulevard des Galeries D'Anjou, bureau 203, Montréal (Québec) H1M 2T4